



moins fort  
moins souvent

MAIS POUR  
LONGTEMPS !



## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| 5ÈME CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ÉCOUTE NOMADE | 2  |
| REPÈRES & CHIFFRES   | 3  |
| LE DISPOSITIF & LES INFOS CLÉS 2016                          | 5  |
| LES OUTILS 2016  | 6  |
| OÙ & QUAND RETROUVER LA CAMPAGNE AGI-SON EN 2016 ?           | 7  |
| LES PARTENAIRES  | 8  |
| A PROPOS D'AGI-SON   | 10 |
| LES RELAIS RÉGIONAUX D'AGI-SON                               | 11 |
| CONTACTS   | 11 |

# CAMPAGNE MOBILY' SON - 2016 - DOSSIER DE PRESSE





5ÈME

## CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ÉCOUTE NOMADE



Celle-ci est **proposée aux collectivités et régies de transports de toute la France.**

Les **visuels** sont **libres de droits** et chaque partenaire pourra, localement, ajouter son logo et les décliner selon ses besoins. A charge des collectivités ou des régies de transports, d'imprimer et de diffuser les supports visuels sur leurs réseaux.

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION À L'ÉCOUTE NOMADE, LUDIQUE ET HUMORISTIQUE, DÉDIÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN & AUX COLLECTIVITÉS

AGI-SON, l'association interprofessionnelle sur les questions de gestion sonore du spectacle vivant, a lancé un appel aux collectivités et aux régies de transports pour qu'elles s'associent à une nouvelle campagne :

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DE SENSIBILISATION DES RISQUES AUDITIFS LIÉS À L'ÉCOUTE DU MP3 À FORTS VOLUMES SONORES

L'écoute des lecteurs MP3 est très développée chez toutes les générations avec une **prédominance chez les adolescents.**

Les baladeurs sont **particulièrement utilisés dans les transports en commun** et les utilisateurs souhaitent généralement couvrir les bruits extérieurs. Ce qui pose plusieurs problèmes :

- **L'utilisateur du baladeur soumet ses oreilles à de forts volumes sonores qui peuvent avoir des conséquences sur son audition.**
- **Le voisinage est régulièrement gêné par les émergences émanant du casque de l'utilisateur du baladeur.**

AGI-SON a donc décidé de s'emparer de la problématique en créant une Campagne de prévention à l'écoute nomade, ludique et humoristique, **dédiée aux transports en commun & aux collectivités.**

FORTE DU SUCCÈS DE CETTE CAMPAGNE AUPRÈS DES POPULATIONS DEPUIS 2012, ET AU VUE DE LA SATISFACTION DES COLLECTIVITÉS ET RÉGIES DE TRANSPORT PARTENAIRES, AGI-SON RÉÉDITE CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION À L'ÉCOUTE DU MP3, LUDIQUE ET HUMORISTIQUE, DÉDIÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN EN 2016.

## ENQUÊTE AUDITION CHEZ LES JEUNES DE 16-25 ANS EN MIDI-PYRÉNÉES - 2009

Dans le cadre du programme Régional d'Études et Statistiques, sous l'égide du Groupement Régional de Santé Publique de Midi-Pyrénées et le pilotage de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées.

Cette étude a permis d'évaluer **la qualité de l'audition** de plus de 5600 jeunes de 16 à 25 ans vivant en Midi-Pyrénées, au moment de leur entrée sur le marché du travail.

« Environ **3 jeunes sur 10 déclarent utiliser un baladeur**, assister à des concerts ou aller en discothèque de façon régulière, et 1 sur 10 pratiquer de façon intensive un instrument de musique.

Outre le cadre des activités de loisirs, cette question visait à évaluer une éventuelle exposition des jeunes à des niveaux sonores élevés dans le cadre de leur formation, de leurs stages voire de jobs d'été.

L'exploration des comportements et des activités à risque pouvant entraîner des déficits auditifs révèle que près de 56% d'entre eux ont été exposés à un ou plusieurs facteurs de risques.



**L'exposition** la plus fréquente est **l'utilisation régulière d'un baladeur** et/ou les sorties régulières en concert/discothèque (31% des jeunes). Par ailleurs 29% pensent avoir été exposés à des niveaux sonores élevés dans le cadre d'activités préprofessionnelles.

Les autres types d'exposition sont plus rares et concernent 2 à 9% des jeunes (pratique régulière d'un instrument de musique, chasse, ball-trap, pongée). Près de 12% des sujets par ailleurs déclarent des antécédents pathologiques ORL. Les niveaux d'exposition sont plus importants chez les garçons, les 16-18 ans, ainsi que chez les jeunes ayant suivi des filières techniques (BEP/CAP/BT/BP).

**L'audiogramme** moyen de cette population réalisé à partir de la moyenne des seuils auditifs des 5642 jeunes ne révèle pas de déficit pathologique pour l'ensemble des sujets examinés. La comparaison des audiogrammes moyens selon les caractéristiques des jeunes et leur exposition aux différents facteurs de risque ne révèle pas de différences notables à l'exception des sujets ayant des antécédents pathologiques ORL chez lesquels les tracés sont sensiblement plus dégradés.

**Un jeune sur quatre présente une perte auditive pathologique** (déficit >20dB sur l'une au moins des fréquences 3, 4, 6 ou 8 kHz). Les déficits pathologiques sont largement plus fréquents parmi les jeunes présentant des antécédents pathologiques ORL, en revanche aucun lien significatif n'est mis en évidence entre les pertes auditives pathologiques et l'exposition aux différents facteurs de risques.

**L'effet des bruits de loisirs chez ces jeunes et notamment du baladeur s'efface derrière les antécédents ORL mais n'en reste pas moins probant.**

Les résultats de cette étude montrent en résumé qu'**un jeune sur quatre se préparant à entrer sur le marché du travail présente un déficit auditif pathologique**, soulignant l'intérêt d'un dépistage systématique au moment de l'insertion dans la vie active.

L'impact des antécédents ORL sur les pertes auditives incite par ailleurs à une prise en charge précoce et optimale de ce type de pathologies.

**Enfin les messages de prévention en direction des jeunes concernant l'effet des bruits de loisir et notamment du baladeur gardent toute leur actualité.**

## QUELQUES REPÈRES

| NIVEAU DE DÉCIBEL | A QUOI CELA CORRESPOND ?  | EST-CE QUE L'ON PEUT PARLER ?            | DURÉE MOYENNE D'EXPOSITION HEBDOMADAIRE TOLÉRÉE <sup>1</sup> |
|-------------------|---|--|--|
| 60 dB             | Télévision  | Conversation normale                     | -  |
| 80 dB             | Sonnerie de téléphone, rue à trafic très intense                  | Conversation difficile à 1m              | -  |
| 85 dB             | Seuil de risque   | Très difficile à 1m                      | 8h   |
| 95 dB             | Cantine, marteau piqueur, concerts                                | Très difficile à 1m                      | 45 mn  |
| 100 dB            | Limite de niveau sonore des MP3 en France (avec casque d'origine) | Intelligibilité très réduite             | -  |
| 105 dB            | Limite de niveau sonore des concerts et discothèque en France     | Très difficile : on se parle à l'oreille | -  |

## POUR QUE LA MUSIQUE RESTE UN PLAISIR !

AGI-SON mène campagne pour sensibiliser tous ceux qui aiment la musique, jeunes et moins jeunes, aux risques auditifs liés à l'écoute nomade à fort volume.

Portée par des professionnels de la musique, cette campagne vise à **développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs liés à l'écoute nomade son lecteur Mp3.**

La campagne alerte sur ces risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes<sup>2</sup>, aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée. **L'association délivre des conseils simples et propose de développer des réflexes, pour mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir.**

### « Des gestes simples à adopter »

- Réglez le **volume à la moitié** du maximum du baladeur.
- Utilisez les **casques ou écouteurs fournis avec l'appareil**, ils garantissent un volume sonore de 100 dB maximum.
- **Limitez la durée d'écoute** avec un casque ou des écouteurs.
- Attendez d'être dans un **endroit calme pour régler le volume** pour ne pas essayer de couvrir les bruits environnants (circulation, métro, bus...)

1 Niveaux établis en suivant la réglementation du bruit au travail.

2 Sifflements, bourdonnements.



moins fort  
moins souvent

MAIS POUR  
LONGTEMPS !

5ÈME ÉDITION

POUR 2016, MÊMES VISUELS MAIS NOUVELLES COULEURS!

MOBILY'SON

LES AFFICHES ET LE SITE INTERNET FONT AUSSI PEAU NEUVE!

**Le message : Moins fort, moins souvent mais pour longtemps !**

Pour cette 3ème édition de sa campagne de sensibilisation à l'écoute du MP3, AGI-SON, centre son visuel sur une personne âgée qui prend du plaisir à écouter son baladeur. Le message signale qu'Adèle AUSSI a des troubles auditifs mais elle, elle a 86 ans !

Le vieillissement de l'oreille est naturel et il est assez logique de moins bien entendre à 86 ans.

Mais, plus jeune, si l'on a déjà des troubles auditifs, ce n'est pas naturel mais il est possible de préserver son audition avec des gestes simples!

**Le dispositif**

- **Une thématique déclinée sur trois affiches au choix des collectivités participantes** qui pourront être adaptées aux formats demandées par les collectivités locales ou régies de transports selon leurs besoins ; arrière de bus, carte postale, écran vidéo, sucettes Decaux, etc. ...
- **Un site Internet** qui délivre des messages simples mais aussi des témoignages d'usagers et d'artistes tels que Cali, Yuksek, ....



2016

LE DISPOSITIF  
LES INFOS CLÉS



moins fort  
moins souvent

MAIS POUR  
LONGTEMPS !

## UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE : UN CODE COULEUR DÉCLINÉ SUR 3 VISUELS AU CHOIX !

**Adèle a une audition de 82 ans naturellement fatiguée...  
Pour ne pas avoir la même audition qu'Adèle beaucoup plus jeune, Apprenez à la préserver !**



Un QR Code présent sur les trois affiches, renvoie vers **un site Internet informatif mais néanmoins ludique:**

[WWW.MOBILYSON.ORG](http://WWW.MOBILYSON.ORG)



### IL QUI COMPREND :

Les gestes de prévention et conseils de prévention : qui est concerné ? Les gestes simples à adopter.

Les risques auditifs : ce qui doit alerter, les traumatismes, qu'est-ce que l'oreille, etc. ...

« Micro-méto » (en partenariat avec la Férarock) : témoignages de personnes dans les transports.

Mais aussi des interviews d'artistes (Cali, Yuksek, etc....), de médecins, de sociologues ou encore de sonorisateurs.

Quizz avec réponses immédiates pour évaluer ses connaissances.

Liens vers sites tels que : AGI-SON, l'INPES, le CIDB, Etc. ... Ainsi que vers ceux de nos partenaires et participants.



OÙ & QUAND  
RETROUVER LA  
CAMPAGNE AGI-SON EN  
2016 ?

| PARTICIPANTS   | DATES   | ESPACES DE DIFFUSION   | FORMAT                      |
|--|---|--|-----------------------------|
| <b>ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE</b>                               |   |  |                             |
| -> La région Alsace - champagne-Ardenne - Lorraine & la SNCF           | <b>31 mai au 15 juin</b>  | TER de la région (60 affiches)   | 40x60                       |
| -> Le Département des Ardennes & sa régie de transports                | <b>22 février au 01 avril</b>   | Cars scolaires (350 bus)   | A4                          |
| -> Le Département de la Haute-Marne & sa régie de transports           | <b>11 avril au 30 juin</b>  | Cars scolaires (200 affiches)<br>Magazine départemental Ligne Directe (88 000 exemplaires)<br>Site internet du département<br>Site ENT (Espace Numérique de Travail - 15 000 utilisateurs) | A4, bannières web           |
| -> L'Agglomération de Reims & sa régie de transports                   | <b>24 mai au 30 mai</b>   | Bus et tramway de l'agglomération (285 affiches)<br>Site internet de la ville + réseaux sociaux (Facebook, Twitter)<br>Site internet + boutique du réseau de transports                    | A3, A4, bannières web       |
| -> RJR, Radio Jeunes Reims   | <b>01 mars au 31 mars</b>   | Annonces radio régulière du 01 au 15 mars<br>Radio, lycée St Jean Baptiste de La Salle & toutes les opérations terrain (20 affiches)   | A4                          |
| -> Le POLCA, Relais régional AGI-SON                                   | Plus d'informations sur <a href="http://www.polca.fr/">http://www.polca.fr/</a>                           |  |                             |
| -> Le Département de Meurthe & Moselle                                 | <b>01 mars au 30 juin<br/>(1 000 affiches)</b>  | Collèges (70 établissements)<br>Cars scolaires (400 bus)<br>MJC et Foyers ruraux (300 équipements)<br>Divers (Ecoles de musiques...)   | A3                          |
| -> L'Autre Canal, Relais régional AGI-SON                              | Plus d'informations sur <a href="http://www.lautrecanalnancy.fr/">http://www.lautrecanalnancy.fr/</a>     |  |                             |
| <b>AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES</b>                             |   |  |                             |
| -> Le Département de la Gironde & sa régie de transports               | <b>01 mars au 30 mai</b>  | Cars de lignes et transports scolaires (900 bus)   | A3                          |
| -> La RockSchool Barbey, Relais régional AGI-SON                       | Plus d'informations sur <a href="http://www.rockschool-barbey.com/">http://www.rockschool-barbey.com/</a> |  |                             |
| -> SNCF Limousin   | <b>01 mai au 30 mai</b>   | TER de la région (100 affiches)  | 40x60                       |
| -> Le Département de la Corrèze & sa régie de transports               | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (60 affiches)   | A4                          |
| -> Le Département de la Creuse & sa régie de transports                | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (150 affiches)  | A3                          |
| -> Le Département de la Dordogne & sa régie de transports              | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (30 affiches)   | A4                          |
| -> Le Département de la Haute-Vienne & sa régie de transports          | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (47 affiches)   | A3                          |
| -> L'Agglomération de Brive & sa régie de transports                   | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (60 affiches)   | A4                          |
| -> L'Agglomération de Guéret & sa régie de transports                  | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Espaces de vente (2 affiches)  | A3                          |
| -> L'Agglomération de Limoges & sa régie de transports                 | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (420 affiches)  | A4, A3, 40x60               |
| -> L'Agglomération de Tulle & sa régie de transports                   | <b>01 mai au 30 mai</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (60 affiches)   | A4                          |
| -> Fédération Hiéro Limoges, Relais régional AGI-SON                   | Plus d'informations sur <a href="http://hierolimoges.com/">http://hierolimoges.com/</a>                   |  |                             |
| <b>GUADELOUPE</b>  |   |  |                             |
| -> Le Département de Guadeloupe & sa régie de transports*              | <b>A venir</b>  | A venir  | A venir                     |
| <b>LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES</b>                              |   |  |                             |
| -> Le Département du Gard & sa régie de transports                     | <b>01 mars au 31 mars</b>   | Cars de lignes et transports scolaires (600 affiches)<br>Collèges du département (60 établissements)<br>Site internet du département + réseaux sociaux (Facebook, Twitter)                 | NC                          |
| -> Le Département de l'Hérault & sa régie de transports*               | <b>A venir</b>  | A venir  | A venir                     |
| -> La FEMAG, Relais régional AGI-SON                                   | Plus d'informations sur <a href="http://femag.fr/">http://femag.fr/</a>                                   |  |                             |
| <b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>                                      |   |  |                             |
| -> Le Département des Alpes de Haute-Provence & sa régie de transports | <b>07 mars au 27 mai</b>  | Cars de lignes et transports scolaires (200 bus)<br>Site internet du département + réseaux sociaux (Facebook, Twitter)<br>Magazine départemental Mon Département 04 (58 500 exemplaires)   | 30x40, bannières web        |
| -> Le Département du Vaucluse & sa régie de transports                 | <b>15 février au 01 avril<br/>(238 affiches)</b>  | Cars de lignes et transports scolaires (600 affiches)<br>Site internet du réseau + flash info aux abonnés  | 30x40, 40x60, bannières web |
| -> Association ALEAS, Relais régional AGI-SON                          | Plus d'informations sur <a href="http://www.aleassociation.com/">http://www.aleassociation.com/</a>       |  |                             |

\* EN COURS DE VALIDATION

La campagne bénéficie du soutien national : du **Ministère des affaires sociales et de la Santé**, de l'**INPES** (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé), du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (**CIDB**), du **Club Décibel Villes** et de la **Féarock**.



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES



LES  
PARTENAIRES





SIER

## BUDGET 2016

AM  
PR

**moins fort  
moins souvent  
MAIS POUR  
LONGTEMPS!**

Adèle aussi a des troubles auditifs  
**MAIS ELLE, ELLE A 86 ANS**

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE CAPITAL AUDITIF  
RENDEZ-VOUS SUR [www.mobilyson.org](http://www.mobilyson.org)

Logos: polea, ARDENNES, agi-son, FERAROCK, inpes



LA VIE  
SERVICE  
AYMERIC

**Le Gard Département**  
10 mars, 12:04

Hein ? tu m'entends ?  
Le #Gard en lien avec la Femag s'associe à la campagne nationale lancée par l'association "AGI SON" sur les risques encourus par nos oreilles, en concert, en discothèque, avec des baladeurs ou en pratiquant son instrument...

Portée par des professionnels de la musique, cette campagne vise à alerter sur ces risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes, aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée.

<http://goo.gl/N70lGm>

**Adèle aussi a des troubles auditifs  
MAIS ELLE A 86 ANS**

**moins fort  
moins souvent  
MAIS POUR  
LONGTEMPS!**

[www.mobilyson.org](http://www.mobilyson.org)

Logos: LE GARD DÉPARTEMENT, FERAROCK, inpes

J'aime Commenter Partager



### RD 951, le contournement de Mézières-sur-Issoire est ouvert

Le 18 février dernier, les 3,5 km de voies nouvelles du contournement de Mézières-sur-Issoire ont vu circuler leurs premiers véhicules.

Le chantier s'achève après 3 ans de travaux et un investissement du Département de près de 13 M€, visant à **sécuriser le centre-bourg** et ses habitants et **fluidifier le trafic routier** du secteur. En effet, 4700 véhicules dont 1500 poids-lourds traversaient Mézières quotidiennement. La **concertation avec les élus locaux et les riverains** a permis d'aboutir à cette réalisation, au plus près des besoins de chacun.

Le Département a aussi particulièrement veillé à réduire l'impact environnemental de l'infrastructure grâce à des mesures de préservation de la faune et de la flore locales : reconstitution d'habitats, implantation de passages et de clôtures spécifiques pour la faune (création d'un corridor écologique dans le secteur du ruisseau de la Grange Vignaud afin de préserver une espèce d'amphibiens vulnérable), restauration des zones humides...

Retrouvez le film du chantier sur [www.haute-vienne.fr](http://www.haute-vienne.fr)

## PRÈS DE CHEZ VOUS

### PRÉVENTION Troubles auditifs, Mobily'son part en campagne

Le Département apporte son soutien à la campagne Mobily'son en l'affichant dans les cars des réseaux Moohv87 et Haute-Vienne en car.

L'objectif est de sensibiliser la jeunesse aux risques auditifs. Lecteur Mp3, Mp4, Ipod, smartphone : la musique s'écoute en effet partout, dans la rue, dans les transports en commun... et bien souvent, le volume sonore des appareils est réglé au plus fort, ce qui peut entraîner des lésions auditives. Alors retenez ce message : **"moins fort, moins souvent, mais pour longtemps !"**



## ACTUALITÉS

## WEB+

### Rencontres solidaires

Temps d'échange autour de la maladie, les rencontres solidaires s'adressent aux proches des malades ou aux personnes confrontées plus particulièrement à la maladie d'Alzheimer.

10 Mars : déménagement à domicile : soyez vigilant.  
14 Juin : la Parenthèse fleurie.

Ces rendez-vous mensuels permettent de partager, de s'informer ou tout simplement de faire une pause dans un climat convivial.

La Parenthèse des Aïdants  
12 avril : pourquoi la personne

de confiance et les directives anticipées ?  
Lebon (dernière l'égalité)  
26 avril : la maladie d'Alzheimer en 10 questions, par M<sup>me</sup> Labye-Libion, neuropsychologue, Centre hospitalier de Haute-Marne.

De 14h30 à 16h30 au Café Saint-Jean, 2 place Aristide Briand à Chaumont  
Entrée libre - Aïdants non professionnels uniquement

Rem : 03 25 30 25 48  
parentheses.aidants@haute-marne.fr

Alzheimer café  
Café itinérant à Éclaron salle Lebon (dernière l'égalité)  
26 avril : la maladie d'Alzheimer en 10 questions, par M<sup>me</sup> Labye-Libion, neuropsychologue, Centre hospitalier de Haute-Marne.

21 mai : qu'est ce qu'une consultation mémoire ? par le Docteur Francis, gériatre, Centre hospitalier de Saint-Dizier.

atteinte de troubles de la mémoire, par M<sup>me</sup> Labye-Libion, neuropsychologue, Centre hospitalier de Haute-Marne.  
De 14h à 16h au Café restaurant La Marina à Saint-Dizier (site du Chêne Saint-Amand, chemin de la Marina) escape le 26 avril, salle Lebon à Éclaron  
Entrée libre - Ouvert à tous

Rem : 0 800 11 44 20  
alzheimercafe52@wan.fr  
[www.haute-marne.fr](http://www.haute-marne.fr)

### PRÉSERVER L'AUDITION DES JEUNES

L'écoute normale est très développée chez toutes les générations avec une prédominance chez les adolescents. Or l'utilisateur du baladeur soumet ses oreilles à de forts volumes sonores qui peuvent avoir des conséquences graves sur son audition. Une 5<sup>e</sup> campagne de prévention de ces risques est lancée par l'association interprofessionnelle AGI-SON à laquelle le Conseil départemental de la Haute-Marne participe. Depuis fin mars, en lien avec les régies de transports scolaires du territoire notamment le Département diffuse des affiches de sensibilisation auprès des jeunes.

Plus d'informations :  
[www.mg3-ecoute.fr](http://www.mg3-ecoute.fr)



### « La Start'Up est dans le pré »

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'Espace Créateurs d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise organise « La Start'Up est dans le pré », les 25 et 26 juin prochains.

Sous forme d'un concours, cet événement rassemble des créateurs d'entreprise qui souhaiteraient s'installer sur le territoire. Par le biais de différentes activités, les entrepreneurs testeront la faisabilité de leur projet. Ils posent également les premiers jalons de leur concrétisation,



accompagnés par les différents acteurs économiques et institutionnels locaux.

À 16h 30 un dîner offert au sein de l'Espace Créateurs d'entreprises à Saint-Dizier pour les trois équipes / projets lauréats.

Attirer les talents extérieurs et les inciter à implanter leur entreprise sur un territoire aux nombreux atouts, tel est l'objectif de « La Start'Up est dans le pré ».

Rem : [www.startupestdanslepre.fr](http://www.startupestdanslepre.fr)

### Améliorer ou rénover son habitat

La Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise encourage et aide les propriétaires et bailleurs aux revenus modestes à réaliser des travaux dans leur logement. Ce Programme d'intérêt général (PIG) financé par la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise, la Région et l'Agence nationale pour l'habitat (Anah) subventionne certains travaux de rénovation ou d'amélioration des logements sous plusieurs conditions (ressources et date

de construction). A savoir, les travaux éligibles par le PIG se répartissent en trois catégories : les économies énergétiques, la réhabilitation des logements indignes et dégradés et l'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite et en perte d'autonomie. L'objectif de ce PIG est d'améliorer la qualité du bâti, de contribuer au renouvellement et à l'attractivité du parc immobilier privé du territoire tout en permettant aux habitants de vivre dans de bonnes conditions.



Rem : Pauline Herlin, chargée de mission habitat à la Direction du Développement Urbain au 03 25 07 31 42 pour l'étude de votre dossier.



## A PROPOS D'AGI-SON

AGI-SON, c'est la **défense de la création et de la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées.**

Créée en 2000, l'association est née de la volonté des professionnels de défendre l'écoute, le maintien des conditions d'exercices artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale ; mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la santé publique.

L'association fédère plus de 40 organisations nationales et régionales : syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... qui représentent la majorité des professionnels du secteur du spectacle vivant musical.

AGI-SON se pose comme un espace unique de concertation mais aussi comme un moteur dans la prise de conscience et la nécessité de promouvoir une bonne qualité sonore dans la création, la diffusion et la pratique musicale.

### [LES PUBLICS CONCERNÉS]

**Le grand public/**  
Spectateurs  
Parents  
Jeunes  
Musiciens Amateurs

**Les Professionnels/**  
Spectacle Vivant  
Santé  
Education

Collectivités et Organismes publics

### [LES DISPOSITIFS D'AGI-SON]

Campagne Hein?  
Bouchons moulés  
Bouchons mousse  
Bouchons standard  
Casques pour enfants  
Certificat de Compétences Professionnelles  
Comité Scientifique  
Commission Education au Sonore  
Développement européen & international  
DVD  
Plateforme EduKson  
Evaluation de la campagne de prévention  
Evaluation des spectacles Peace & Lobe®  
Exposition  
Formation de formateurs  
Flyer pour les parents et les enfants  
Flyer pour les professionnels  
Guide  
Interventions extérieures  
Journée d'information  
KitPro  
Livret pédagogique  
Mesures Sonores  
Campagne Mobyly'Son  
Mois de la Gestion Sonore  
RDV Pro  
etc...

## LES PÔLES D'ACTIVITÉS

Afin de mener à bien ces missions, l'Association AGI-SON est organisée autour de quatre pôles d'activités, interdépendants et se nourrissant les uns les autres avec le soutien de ses 22 relais régionaux.

### PÔLE [SENSIBILISATION & PRÉVENTION]

Figure incontournable de la sensibilisation et de la prévention dans le secteur des musiques amplifiées, AGI-SON poursuit sa mission auprès du grand public, des acteurs de la prévention et des pouvoirs publics. S'il l'on observe un impact positif de son action : réel changement des comportements notamment en termes de protection de l'audition ; on constate néanmoins un environnement quotidien de plus en plus bruyant et des pratiques d'écoute de plus en plus longues. L'association renforce donc son action auprès d'un public plus large en prenant en compte l'évolution des techniques et des comportements.

- \* La mise en œuvre de campagne de prévention dans les lieux d'écoute et de pratiques musicales.
- \* La mise en œuvre de campagne de prévention dans les transports en commun.
- \* La création d'outils d'accompagnement pour les acteurs de la prévention.
- \* L'animation d'un réseau d'acteurs

### PÔLE [RESSOURCES, VEILLE, CONSEILS & EXPERTISE]

Fort de son expertise et de son travail de terrain, l'association AGI-SON réunit aujourd'hui un certain nombre d'experts (médecin, acousticien, technicien du son, représentants des Ministères et du secteur professionnel...). Ils réfléchissent & travaillent ensemble au développement de projets et d'outils en faveur d'une bonne gestion sonore.

Ce travail permet de faire débat autour de l'expression artistique, des perspectives réglementaires, des questions de santé publique mais également des avancées technologiques et scientifiques. Réflexions qui sont ensuite portées à l'échelle nationale (auprès des législateurs) mais aussi européenne (auprès des professionnels).

- \* L'animation d'un Comité Scientifique.
- \* L'élaboration d'actions en vue d'obtenir des données objectives & d'alimenter les débats (mesures sonores, études...)
- \* L'évaluation des pratiques du public et des outils développés.
- \* Le développement d'un réseau européen sur les questions de gestion sonore dans le spectacle vivant.

### PÔLE [ÉDUCATION AU SONORE]

La promotion d'une bonne qualité sonore passe aussi par l'« éducation au sonore » des plus jeunes. L'association soutient et développe des projets qui permettent, dès le plus jeune âge, de découvrir le secteur des musiques amplifiées (histoire, création artistique, développement technique...). Cette découverte permet de faire passer des messages de prévention et ainsi d'acquiescer les bons réflexes afin de préserver l'audition tout en conservant le plaisir de l'écoute.

- \* L'animation d'une Commission « Éducation au Sonore ».
- \* La mise en réseau national des porteurs de projets.
- \* La délivrance des labels « Peace & lobe » et « AGI-SON » pour les spectacles pédagogiques.
- \* La création d'outils pédagogiques.

### PÔLE [FORMATION & INFOS PRO]

Afin d'informer et de responsabiliser un maximum d'acteurs à une bonne gestion sonore, et par ce biais-là, œuvrer à la promotion artistique dans le respect de l'environnement et de la préservation de la santé publique, AGI-SON s'engage auprès des artistes et des professionnels. L'objectif est d'aboutir à une prise en compte de ces aspects dans sa vie professionnelle, sa pratique individuelle mais aussi collective. L'implication des professionnels étant essentielle pour impulser un changement en profondeur des comportements.

- \* La création d'outils didactiques
- \* L'information des relais et de leurs réseaux
- \* La formation des professionnels (Certificat de Compétences Professionnelles -CCP- à la gestion sonore).
- \* L'organisation de colloque, rencontres, débats professionnels

## Alsace

Fédération Hiéro Mulhouse  
Pierre POUDOULEC  
agi-son@musiquesactuelles.net  
09 72 45 43 68  
Fédération Réseau Jack  
Claire DECKAER  
crma@reseaujack.fr  
09 83 03 40 93

## Aquitaine

La RockSchool Barbey  
Pauline FOURCADE  
sante@rockschool-barbey.com  
05 56 33 66 19

## Auvergne

CARA  
Ludovic LEFRANCOIS  
ludovic@lacoop.com  
04 73 14 48 08

## Basse-Normandie

FAR  
Bénédicte LE PENNEC  
accompagnement@le-far.fr  
02 31 27 88 17

## Bourgogne

Association YOUZ  
David KEMPTON  
info@assoyouz.com  
03 85 38 01 38

## Bretagne

AprèsMai  
Antoine DE BRUYN  
apresmai@free.fr  
02 98 86 27 95

## Centre

FRACA-MA  
Emmanuel HULLLOT  
emmanuelle@fracama.org  
02 38 54 07 69

## Champagne-Ardenne

POLCA  
Anne-Laure PRUNIER  
prevention@polca.fr  
03 26 88 35 82

## Franche-Comté

Le Bastion - Rézo Parleur  
Florian DANTAN  
floriandantan@lebastion.org  
03 81 81 31 12

## Haute-Normandie

Le Kalif  
Stéphane MAUNIER  
stephane@lekalif.com  
02 35 98 35 66

## Ile-de-France

Le RIF  
Emmanuel BOIS  
emmanuel@lerif.org  
06 87 78 82 59

## Languedoc-Roussillon

FEMAG  
Charlotte FOUSSARD  
charlotte.foussard@femag.fr  
04 66 84 70 74

## La Réunion

PRMA de la Réunion  
Laurent BOURMAULT  
laurent@runmusik.fr  
02 62 90 94 60

## Limousin

Fédération Hiéro Limoges  
Jérémy GALLIOT  
jeremyhiero@gmail.com  
05 55 10 00 84

## Lorraine

L'Autre Canal  
Aude MEURET  
actionculturelle@lautrecanalnancy.fr  
03 83 38 44 87

## Midi-Pyrénées

Avant-Mardi  
Cyril DELLA VIA  
mediation@avant-mardi.com  
05 34 31 26 50

## Nord-Pas-de-Calais

Le R.A.O.U.L  
Ermeline DAUGUET  
contact@reseau-raoul.com  
03 20 73 22 56

## Pays de la Loire

Le Pôle  
Yann BIEUZENT  
yann@lepole.asso.fr  
02 40 20 03 25

## Picardie

Le Patch  
François DEMARCHE  
direction@le-patch.net  
06 81 75 07 00

## Poitou-Charentes

PRMA de Poitou-Charentes  
Nicolas ANTOINE  
nicolas@pole-musiques.com  
05 49 55 78 30

## Provence-Alpes-Côte-D'azur

ASSOCIATION ALEAS  
Mylène BAUDRY  
aleassociation@gmail.com  
09 52 79 60 35

## Rhône-Alpes

Le Gral  
Mélanie ROBERT  
coordination.gral@gmail.com  
07 81 48 17 39

LES RELAIS  
RÉGIONAUX  
D'AGI-SON

CONTACTS



## AGI-SON

AGI pour une bonne gestion SONore - Association loi 1901  
6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS  
Téléphone : 01.44.32.74.80  
Fax: 09 57 44 62 75  
com@agi-son.org  
http://www.agi-son.org

## CONTACTS PRESSE

AOURA  
Patricia Tégla - 06 85 11 10 85  
patricia@aoura.com  
Julie Bataille - 06 75 46 81 65  
julie@aoura.com